



Plan d'accès



Maison de l'Europe de Paris

35 rue des Franc-Bourgeois, 75004 Paris



M°Saint-Paul (ligne 1)

ou

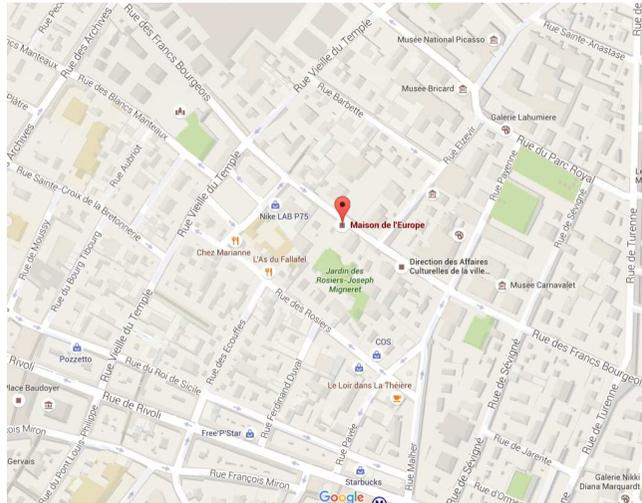
Rambuteau (ligne 11)

Bus : 29 69 76 et 96

Tél + 33(0)1 44 61 85 85

Fax +33(0)1 44 61 85 95

maison-europe@paris-europe.eu



Demi-journée d'étude et Assemblée générale extraordinaire de la **CEDECE**

**LE PROJET EUROPÉEN
ET
L'ARRANGEMENT ANTI BREXIT
REGARDS CROISÉS**

20 MAI 2016 À 14H

À LA MAISON DE L'EUROPE

**35-37 Rue des Francs Bourgeois
75004 Paris**





Demi-journée d'étude et Assemblée générale extraordinaire de la CEDECE



Le projet européen et l'arrangement anti Brexit.

Regards croisés

Paris, Maison de l'Europe (35 r. des Franc-Bourgeois, 75004),
de 14h00 à 18h00

La menace d'un Brexit a ajouté sa pierre à la fragmentation du droit de l'Union et à l'émiettement du projet européen. L'adoption par le Conseil européen des 18 et 19 février 2016 d'un « nouvel arrangement pour le Royaume-Uni dans l'Union » symbolise une instrumentalisation du droit de l'Union rarement atteinte. Par cet accord, composé de tout un assemblage de déclarations disparates, il est acté les traités respectent les droits des Etats qui ne souhaitent pas s'engager sur la voie d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, pourtant au centre du projet historique et de l'identité du droit de l'Union.

Au-delà du retrait d'un Etat membre, qui serait en soi historique, le risque de *Brexit* est également porteur de profondes remises en cause du droit de l'Union lui-même. Cette situation de crise justifie que les universitaires pour lesquels le droit de l'Union est au centre de leur activité d'enseignement, de recherche, mais également le fondement de leur engagement, rappellent leur attachement au projet européen et aux exigences d'une intégration par le droit.

En sa qualité d'association historique pour l'étude de l'intégration européenne, la CEDECE entend prendre position par rapport à ce contexte et organise, à l'occasion de la présentation d'un manifeste, une demi-journée d'étude le vendredi 20 mai prochain. Elle reviendra sur plusieurs volets de l'accord (gouvernance économique, souveraineté, libre circulation) et permettra un échange sur l'état du droit de l'Union.



Demi-journée d'étude et Assemblée générale extraordinaire de la CEDECE



Discussion générale, sous la présidence de Marc Blanquet, *Professeur à l'Université de Toulouse Capitole, Président de la CEDECE*

14h00 - De l'intégration par le droit à la désintégration du droit, regards par Claude Blumann, *Professeur émérite à l'Université Paris II*, Jean-Paul Jacqué, *Professeur à l'Université de Strasbourg et directeur honoraire au Conseil*, Denys Simon, *Professeur à l'Université Paris I*, Vassilios Skouris, *Professeur à l'université Aristote de Thessalonique, ancien Président de la Cour de justice de l'Union européenne*.

Tables rondes thématiques, sous la présidence de Marc Blanquet, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Président de la CEDECE*

15h30 – L'accord anti Brexit et la différenciation face à gouvernance économique de l'Union (section A de l'accord), Francesco Martucci, *Professeur à l'Université Paris II* et Stéphane de La Rosa, *Professeur à l'Université de Valenciennes*

Discussion avec la salle

16h15– La libre circulation des personnes et la volonté de limiter l'accès aux prestations sociales (section D de l'accord), Sophie Robin-Olivier et Etienne Pataut, *Professeurs à l'Université Paris I*

Discussion avec la salle

17h00 - Le discours de la souveraineté et l'instrumentalisation du principe de subsidiarité (section C de l'accord), Fabienne Péraldi-Leneuf, *Professeure à l'Université Paris-Sud* et Marc Blanquet, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*.

Discussion avec la salle

17h45 – Claude Blumann, *Professeur émérite à l'Université Paris II*, Le manifeste de la CEDECE

18h00 – Cocktail offert par la CEDECE à la Maison de l'Europe